

Participants:

Présents: Jean Hervé PEURIERE, Thierry MEUNIER, Lydie FAYE, Jean-Louis FAFOURNOUX, Nicole CHAUX, Viviane BRUNET, Bruno PILONCHERY, Aurélien ALLARD, Michel CHAUX, Guy FARGET, Sandy GOUTORBE, Quentin OSSEDAT,

Absents excusés: Michelle VASSEUR, Philippe ROUX,

Points abordés:**Travaux en cours pour la voirie 2023**

Thierry Meunier fait le point sur les travaux de voirie en cours:

- Travaux d'enrobé terminés chemin du Treyve, reste reprise bitume au niveau du 850, chemin Etang de la Goutte.
- Préparation réalisée sur les secteurs des Fialins, des Serrots, de Chaumette et de La Côte, les travaux de pose du bi-couche auront lieu fin juillet.

Point sur les travaux des pistes forestières

L'entreprise nous a signalé la fin des travaux. 10 km de pistes ont été rénovés. Une tournée d'inspection sera réalisée afin de valider le bon achèvement.

Travaux en cours sur les châteaux d'eau

L'ensemble du matériel nécessaire pour la télétransmission des données du réseau de distribution d'eau potable a été installé. Il reste à réaliser la phase d'installation du matériel informatique ainsi que la formation à son usage. Les tests informatiques et le calibrage seront réalisés prochainement à partir d'un PC installé dans les locaux de la mairie.

Ensuite le matériel sera installé à sa place définitive dans le local des employés communaux de la place de l'Ecluse. Pour éviter le coût d'abonnement à internet, nous utiliserons la connexion existante de la mairie.

Un pont wifi sera installé entre la mairie et le local des employés communaux. Le Conseil valide cette installation qui sera réalisée par Jérôme Duroux pour un montant de 693 € HT.

Validation des devis pour construction du hangar communal

Pour la construction du hangar communal le Conseil valide le choix des entreprises suivantes:

- Terrassement: Entreprise ATP pour un montant de 6.033 € HT
- Maçonnerie: Entreprise Jacquet pour un montant de 14.569 € HT
- Charpente: Entreprise Goutorbe pour un montant de 28.452 € HT

Emploi civique pour l'école

La commune a la possibilité d'employer durant un an, à partir de la prochaine rentrée scolaire, un emploi civique pour l'école communale. La rémunération de cet emploi est prise en charge par l'Education Nationale. Pour postuler, il faut être âgé de 18 à 25 ans. Le contrat est de 24 heures par semaine (dont 20 h à l'école) sur 10 mois maximum (année scolaire). Les missions consistent à participer à l'accueil des élèves, assister l'enseignante pendant les temps de classe, accompagner les sorties scolaires, contribuer à des actions et des projets au sein de l'école dans les domaines de l'éducation artistique et culturelle, scientifique et sportive, ...

A ce jour, aucun candidat ne s'est manifesté.

Règlement pour location des barnums

Les habitants de la commune ont la possibilité de louer un barnum pour leurs événements familiaux. Jusqu'à présent, les employés communaux prenaient en charge le transport, le montage et le démontage du barnum. Cette opération qui mobilise 4 personnes a entraîné certains abus. Le Conseil décide de modifier cette pratique. Dorénavant les personnes qui loueront le barnum devront gérer elles mêmes les aspects logistiques: transport, montage, démontage. Le prix de location de 30 € reste inchangé.

Organisation apéritif municipalité lors de la fête patronale du dimanche 2 juillet

La fête patronale aura lieu les 1er et 2 juillet. La municipalité invite l'ensemble de la population à l'apéritif qu'elle offrira sur la parvis de l'église à partir de 11h30.

Organisation concert de Vollore du dimanche 9 juillet

Le 9 juillet à 18h aura lieu dans notre église paroissiale, la 3ème édition des Concerts de Vollore. Cette année, c'est le trio "Vocacello" qui viendra nous faire entendre la mise en musique des fables de La Fontaine. Un apéritif sera offert par la municipalité, sur le parvis de l'église, à l'issue du concert.

Questions diverses

* Nuisance Salle des Associations: le Conseil a pris connaissance des éléments apportés par les riverains de la Salle des Associations. Ceux-ci se plaignent du bruit et des incivilités des certains utilisateurs de cette salle. Le Conseil se donne un mois pour identifier des solutions à ce problème.

* M. Le Maire relance sa demande auprès du service des Domaines qui n'a toujours pas donné de réponse à notre nouvelle proposition pour l'achat du bâtiment du 8 Place de l'Eglise. Cette nouvelle proposition a été formulée après prise de connaissance d'un montant de 24 000 € pour travaux de désamiantage.

* Une autre relance sera effectuée auprès du bureau d'études F2I qui a piloté les travaux de rénovation de la Place de l'Eglise. Trois affaires ne sont toujours pas finalisées: trottoir devant le 2 rue du Lavoir, Vitrine du Salon de Coiffure, pré-marquage des stationnements vers mur église.

* Le recensement INSEE aura lieu du 18 janvier au 17 février sur notre commune. (nous recherchons des volontaires)

* Le Conseil émet un avis favorable pour remplacement des volets arrières en bois du Domaine de la Plagnette par des volets PVC identiques à ceux du Presbytère. Un devis sera demandé à l'entreprise Goutorbe pour validation définitive.

* Le Conseil valide l'octroi une aide à l'Ukraine de 0,4 € /habitant, soit un total de 226 €.

* La nouvelle salle du Club des aînés est prête et disponible au RdC du Presbytère.

* Guy Farget constate que les plantations ne respectent pas toujours le plan de fleurissement établi par la commission. Il souhaite à l'avenir un meilleur respect de ce plan.

* Guy Farget présente au Conseil les flyers et les marquages associés pour les circuits Trails au départ de La Plagnette.

* Le Conseil émet un avis favorable pour pose d'un panneau pour promouvoir les commerces locaux à La Plagnette ainsi qu'un autre panneau sur la parking du bas du bourg pour diriger les camping cars sur La Plagnette. Guy Farget fait réaliser des devis pour validation.

* Les Conseillers signent une pétition portée par l'AMF et un groupe de sénateurs pour supprimer le caractère obligatoire du transfert de la compétence eau à partir du 01/01 2026.

* Michel Chaux propose de renouveler les panneaux d'indication des hameaux et des lieux dits car les panneaux actuels sont en mauvais état. Le Conseil se prononcera sur cette opération au vu du devis à venir.

Prochaine Réunion Adjoints: Lundi 17 juillet 2023 à 19h00- Mairie

Prochaines Réunions Conseil Municipal: Vendredi 28 juillet 2023 à 20h00 - Salle du Conseil